

GENDARMERIE NATIONALE Compagnie ou Escadron COMPAGNIE		RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF PROCES-VERBAL DE SYNTHESE		
Unité BT.			N° Pièce 01	N° Feuille 1
Code unité	Procès-Verbal 01135/2002			

NATURE DE LA PROCEDURE

Observation d'un objet volant non identifié.

Nous soussigné Gendarme R. D APJ, en résidence à la brigade de
Vu les articles , 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme conformément aux ordres de nos chefs.

Le sept décembre deux mille deux à quinze heures
Nous trouvant eu bureau de notre unité

PREAMBULE

Le seize novembre deux mille deux à vingt et une heures cinquante huit, nous sommes informés par le Centre Opérationnel de la Gendarmerie de , qu'une dénommée L J aurait vu un objet volant non identifié dans le ciel.

ENQUETE

Nous procédons à l'audition de madame G épouse L J qui nous explique qu'elle a vu pendant environ 2 secondes un objet volant de couleur vert fluorescent jaune. Il mesurait environ 2 mètres de longueur et 70 centimètres de largeur. Il allait à très vive allure. **(cf – audition pièce n°2)**

Suite aux dires de madame L nous avons procédé à une enquête sur les lieux où cette personne a aperçu l'objet. Ces recherches se sont révélées négatives.

CLOTURE

Nous transmettons le présent procès-verbal aux diverses autorités destinataires.

A le sept décembre deux mille deux à quinze heures quinze minutes.

L'A.P.J.

DESTINATAIRES		CLOTURE	TRANSMISSION
1	M. le Préfet	Le 07 décembre 2002	
1	Général, Commandant la région aérienne		
2	Direction Générale de la Gendarmerie Nationale – Bureau Défense Opération – Sous-direction des Opérations – Bureau Renseignement Situation		
1	Archives	Date et signature	

GENDARMERIE NATIONALE Compagnie ou Escadron COMPAGNIE		RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF PROCES-VERBAL D'AUDITION		
Unité BT.			N° Pièce 2	N° Feuille 1
Code unité	Procès-Verbal 1135/02			

REFERENCES

Observation d'un objet volant non identifié.

Nous soussigné Gendarme R. D APJ, en résidence à la brigade de
Vu les articles 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la Gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme conformément aux ordres de nos chefs.

Nous trouvant à notre unité à _____ entendons :

PERSONNE CONCERNEE

Nom naissance : G
Prénom : J
Sexe : FEMININ
Situation familiale : Marié(e)
Nom marital : L
Date naissance :
Commune naissance :
Pays naissance : FRANCE
Pays nationalité : FRANCE
Nom père : G M
Nom mère : B. A
Profession : Secrétaire comptable
Adresse :
Commune résidence :
Pays résidence : FRANCE
Téléphone :

qui déclare le dix huit novembre deux mille deux à dix sept heures :

<<<Je circulais sur la RD en direction de _____ Il devait être environ 21 heures 10.
Le ciel était dégagé. Arrivant à proximité du lieu-dit « _____ » j'ai vu une grosse lueur dans
le ciel de couleur vert fluorescent jaune. Cette lueur m'est apparue subitement sur la droite de mon
champ de vision. Elle avait une déclinaison plongeante sur la droite. Cela ressemblait à une fusée
légèrement arrondie sur le coté droit, c'est à dire l'avant. La largeur de cette chose était d'environ
70 centimètres. La longueur était d'environ 2 mètres.

<<<L'objet survolait la limite du _____. Il allait à très vive allure. Il n'y a pas eu de changement
de couleur, ni de forme. Je l'ai vu pendant moins de 2 secondes. Cette lueur se trouvait à environ 3
kilomètres car mon champ de vision était étroit car la route était bordée de forêts.

A _____ le dix huit novembre deux mille deux à dix sept heures vingt minutes.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et
n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. »

La personne entendue

L'A.P.J.



DIRECTION DE L'EXPLOITATION
ET DE L'ETABLISSEMENT
SOUS-DIRECTION EXPLOITATION
DES SYSTEMES OPERATIONNELS
DIVISION EXPLOITATION DES CENTRES DE MISSION
SCIENTIFIQUE ET DE TRAITEMENT

SEPRA

le 1er avril 2003
DEE/EO/ST/SEPRA N° 03-132

**GENDARMERIE NATIONALE
BRIGADE TERRITORIALE**

V/Réf. : P.V. N° 1135/2002 -

Objet : Accusé Réception du Procès Verbal sus-référencé

Messieurs,

Nous vous remercions pour votre envoi cité en référence et pour la qualité des informations transmises par vos services et vous demandons de bien vouloir nous excuser d'en accuser réception tardivement.

Ces informations seront étudiées attentivement par le SEPRA ; elles seront ensuite intégrées dans la base de données et nous permettront l'établissement de statistiques.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés d'une éventuelle suite que nous pourrions donner à certains procès verbaux, dans la mesure où ils présenteraient un intérêt d'étude ultérieure.

Entre-temps, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Responsable du SEPRA,